



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

Logement

Un nouveau malade imaginaire

PP 21 25/04/2013

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

Service

Communication

Pierre Jan
☎ : 01 55 30 12 92
Fax : 01 55 30 12 60
Mél : pierre.jan@cfecgc.fr

Face à des pouvoirs publics qui poursuivent leurs ponctions sur le 1% Logement, la CFE-CGC dénonce l'attitude irresponsable de l'État qui met en péril le modèle économique d'Action Logement. Au lieu de mettre la pression sur l'Union des Entreprises et des Salariés pour le Logement (UESL) pour souscrire un emprunt destiné à financer le logement social, l'État doit respecter la mission première d'Action Logement : faciliter le logement des salariés et ainsi contribuer à la compétitivité économique de notre pays !

Le dernier rapport de la Cour des comptes est on ne peut plus clair. « *Débudgétisation regrettable, appuyée sur un endettement d'Action Logement* » ; « *fragiliser la situation financière d'Action Logement* »*... la CFE-CGC voit clairement ses analyses confortées et ses inquiétudes relayées.

Las, impécunieux et égal à lui-même, l'État se transforme en Monsieur « Purgeons » qui prescrit purges et saignées à Action Logement pour mieux vampiriser ses ressources. 900 millions en 2016, 700 en 2017 et 500 en 2018. Si près d'un million de salariés étaient aidés par le 1% en 2008, ils ne sont plus que 600 000 en 2012 ! Combien le seront en 2016 ?

Au moment où le pouvoir d'achat est en berne, la CFE-CGC s'insurge contre cette propension de l'État à faire les poches des salariés en oubliant qu'Action Logement est à leur service. Cette perte globale de pouvoir d'achat organisée est intolérable. C'est aussi prendre le risque de fragiliser encore un peu plus les classes moyennes et, in fine, de remettre en cause notre pacte républicain de solidarité universelle.

La CFE-CGC refuse la fin du système contributif organisé par l'État. Elle le fera savoir haut et fort lors la prochaine conférence sociale de juin 2013 !

** Ce rapport traite de « débudgétisation, regrettable en tant que telle et de surcroît en l'espèce, appuyée sur un endettement d'Action Logement » quand il fait référence à cet emprunt destiné à financer le logement social en lieu et place de l'État. Il enfonce le clou en déclarant « qu'en outre, si cet endettement était utilisé afin de verser des subventions, », ce qui sera le cas pour les deux tiers de l'emprunt, « cela pourrait fragiliser la situation financière d'Action Logement, qui n'aurait pas d'actifs à inscrire à son bilan en contrepartie de sa dette ... ».*



Dossier suivi par : Alexandre Grillat
Secrétaire national confédéral - Développement durable, Logement et RSE
☎ : 06 77 74 51 69 - ✉ : alexandre.grillat@cfecgc.fr